



Paroisse de Cossonay-Grancy

Assemblée paroissiale du 15 novembre 2026 A l'église de Cossonay après le culte de 10 heures
--

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Introduction et approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 2026
4. Budget 2027
 - 4.1. *Présentation*
 - 4.2. *Rapport de la Commission de gestion et des finances*
 - 4.3. *Discussion et approbation*
5. Election complémentaire au Conseil paroissial
6. Eglise 29 : décision relative au regroupement des trois paroisses actuelles de Vufflens-la-Ville, Penthalaz et Cossonay (nouvelle paroisse « Trio Venoge »)
7. Communications du Conseil paroissial et autres nouvelles
8. Nouvelles du Synode et de la Région
9. Divers et propositions individuelles

Le bureau de l'Assemblée

Toute proposition individuelle sujette à vote est à déposer, d'ici au 13 novembre 2026, auprès du président de l'Assemblée M. Olivier Rau, Petite Rue 18, 1304 Cossonay, 079 406 71 73, olivier.rau@hispeed.ch.